

CONDITIONS D'ACCUEIL

Le spectacle doit être porté par une structure juridique référencée (association ou autre).

Suite à la sélection, et après acceptation des conditions ci-dessous,
une convention de partenariat définira les engagements de l'organisateur et de la compagnie.

Représentations

Sans contrepartie financière > au chapeau
Horaires et lieux déterminés par l'organisateur

A la charge de l'organisateur

Repas les jours de représentation / hébergement (collectif ou camping)
Communication dans le programme et sur le site internet du Carroi
Une partie des frais de déplacement (aller : 0,5 €/km dans la limite de 200 €)
Droits d'auteur si les organismes compétents (SACD, SACEM, etc.) en réclament le paiement

PRIX DU OFF

Un prix du OFF est décerné par le public et permet à la compagnie sélectionnée
d'être programmée dans le IN l'édition suivante

Contact

Programmation OFF

Bérangère Gauthier / Clémentine Abélard

02 43 94 08 99 - festivallesaffranchis@carroi.org